

riches et pauvres, lettrés ou ignorants, libéraux et conservateurs, tout le monde est à vrai dire opposé à la conscription. Nous avons en même temps dans tout le pays de nombreux électeurs d'origine étrangère, et personne, je suppose, ne saurait attendre de nos Allemands et de nos Autrichiens qu'ils vont par leur suffrage consentir à se battre contre leurs pays respectifs. Joint à ces deux votes, il y aurait de plus tous les réfractaires de l'Atlantique au Pacifique et, dans un referendum, la conscription, selon moi, serait repoussée. Selon moi, pareillement, et je le déclare en toute bienveillance, le vote donné en faveur de la conscription est dû, dans le cas d'une grande majorité des membres de cette Chambre, à ce qu'ils jugeaient impossible de rallier autrement le pays à cette politique.

Dans des circonstances ordinaires, je m'en rapporterais certainement à la volonté populaire ainsi exprimée, mais il est des circonstances où il convient de ne pas attendre de la majorité qu'elle se prononce sur les lois à établir. Cela peut ne pas paraître logique, mais n'oublions pas que nous sommes en guerre, et la considération qui doit primer toutes les autres, c'est de remporter la victoire. Si donc à la suite d'un referendum la conscription devait être rejetée, quelle chance possible aurions-nous de vaincre l'ennemi?

Lorsque l'élection maintenant prochaine sera terminée, avec toutes les dures choses qui vont être dites, toutes les mordantes critiques à attendre de nos amis de l'Ontario, de l'Ouest, de la province de Québec et de tout le Dominion, est-il quelqu'un qui espère du volontariat des résultats bien encourageants dans la province de Québec, dans celle de l'Ontario ou même dans l'Ouest. Cette élection sera sûrement la fin des engagements volontaires. Beaucoup de mes amis dans cette Chambre assurent que nous trouverons aisément les hommes qu'il faut. Si cela est vrai, pourquoi ne pas aller un peu plus loin, et proclamer à l'unisson que faute de pouvoir recruter par le volontariat les hommes dont le pays a besoin pour maintenir l'attitude qu'il a prise jusqu'à présent, la loi sera appliquée pour nous permettre de les obtenir. Mais beaucoup n'envisagent pas la question sous ce jour-là. Ils ont parfaitement droit à leur opinion, autant que moi à la mienne; mais mon sentiment à moi est qu'il faut de toute nécessité assurer la victoire. Et comment le ferons-nous si nos quatre divisions de la ligne de feu sont abandonnées à leur propres ressources? A la lecture des journaux,

[M. Turriff.]

est-il possible aujourd'hui de se figurer que nous approchons de la fin? Voyez ce qui se passe. Je lisais hier dans les journaux que, depuis le 1er janvier de cette année, les sous-marins d'Allemagne ont coulé des navires marchands d'une capacité totale de 3 millions 507,000 tonnes. En outre, l'Allemagne tient aujourd'hui en échec ses adversaires sur tous les fronts, qu'advient-il alors si nous ne maintenons pas notre position dans les limites? Pas plus tard qu'avant-hier, monsieur l'Orateur, j'ai reçu une lettre d'un officier du haut commandement au front. Je connais assez bien cet officier. C'est un homme absolument digne de foi, un ami des membres de la gauche. Il dit dans cette lettre:

J'espère que la coalition a du succès et que la conscription devient loi. Nous commençons ici à manquer d'hommes et, si un engagement sérieux survient prochainement, notre fonds de réserve sera absolument épuisé. Si la 5e division est envoyée en France comme unité de combat indépendante avant qu'il nous parvienne des renforts, nous allons nous trouver en bien mauvaise situation. J'espère qu'on ne parlera de la 5e division qu'après avoir mis en bon état de fonctionnement les mesures relatives à la conscription.

Tel est l'avis exprimé par un homme qui est parti pour le front avec les premières troupes. Il est aujourd'hui en Angleterre, où il s'occupe à préparer ceux qui doivent aller au front.

Si je croyais qu'un gouvernement anticonscriptionniste pût réussir à obtenir des recrues, pour les envoyer en Europe, et que le Canada sous ce régime fût en état de maintenir la position qu'il a tenue au front depuis le commencement de la guerre, j'en serais infiniment heureux. Il n'est pas agréable pour moi, non plus que pour tout homme qui a toujours été un chaud partisan comme je l'ai été, de ne pouvoir partager l'opinion de ceux qui siègent autour de moi. Voilà quarante-huit ans cet été que, pour la première fois, je prêtai mon concours au parti libéral, et aujourd'hui, je prétends être aussi bon libéral que jamais, et je compte bien demeurer fidèle à mon parti; mais je veux appuyer le parti, qui fera tout ce qu'il pourra pour le succès de nos armes, et veillera à ce que le Canada participe à cette victoire. Il y a des temps où la majorité ne devrait pas gouverner. Que les honorables députés de cette Chambre me permettent de leur rappeler qu'en 1897, mes amis de la gauche établirent un referendum sur la question du trafic des boissons alcooliques et que la majorité vota en faveur de la suppression de ce trafic; or, mes amis ne mirent pas la chose à exécution, et vraiment je crois qu'ils ont eu